

Chez nous

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **29 (1972)**

Heft 8

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chez nous

Le sport

Pour tous les jeunes sportifs, le Dr Dave James représente l'exemple type de l'homme équilibré. Cet athlète d'origine américaine a touché à plusieurs sports avec la même facilité déconcertante. Sprinter de première force, il a réussi à battre le record du monde du 100 m en 10,1". «Malheureusement, ce record n'a pas été homologué, dit-il. Il manquait quelques millimètres à la piste...»

Venu en Suisse après les Jeux de Rome, il a pris une part active à l'entraînement des jeunes sprinters helvétiques, tout en poursuivant des études de médecine.

En fait, le problème principal de ceux qui s'adonnent entièrement à un sport, est de parvenir à concilier celui-ci avec les études.

«Dans les écoles américaines, une très large place est laissée au sport. En revanche, je suis d'avis qu'en Suisse, il n'est pas encore assez développé sur le plan scolaire. Si une nation veut être saine, il faut que le sport soit pratiqué par toute la masse. Et pas seulement dans le but de la compétition...»

Un mal nécessaire

A l'heure du choix, l'enfant se tournera vers un sport bien déterminé. Or, selon l'avis du Dr James: «Pendant sa jeunesse, l'enfant devrait toucher à tous les sports. Afin de développer normalement sa constitution et son système musculaire. Naturellement, les sports d'équipe sont à recommander. Ils développent l'esprit de communauté et de collectivisme, la camaraderie, également. Il faut apprendre à accepter la défaite aussi bien que la réussite.»

Les enfants s'enthousiasment volontiers aux exploits des vedettes sportives mondiales. Ils s'identifient à elles, les idolâtrant parfois.

«La compétition, tout comme le vedettariat, sont des maux nécessaires. Ils sont indispensables à la stimulation des jeunes admirateurs.»

Football

C'est certainement le sport qui a connu le plus grand essor dans nos régions. Il développe la camaraderie et procure une bonne condition physique. Un footballeur parcourt environ 16 km au cours d'un match. Principal avantage: il est à la portée de chacun (moins de 50 fr. pour un équipement). Dès 8 ans.

Basket-ball

Autre sport d'équipe fort pratiqué, le basket-ball développe l'organisation motrice, l'agilité, la mobilité et les réflexes. La technique est difficile et la constitution physique joue un grand rôle. On peut le pratiquer dès l'âge de 10 ans, avec un matériel approprié (minibasket). Equipement: 30 fr.

Athlétisme

Selon le Dr James, il faudrait commencer par le décathlon, afin de trouver la spécialité qui convient le mieux. Excepté pour les lancers, la morphologie ne joue pas de rôle. Le sprint développe la maîtrise du corps et les réflexes. Une heure d'entraînement quotidien suffit. Début: 12 ans. Prix: 40 fr.

Natation

Sport très complet, qui développe la cage thoracique et la musculature de tout le corps. Inconvénient: les nageuses peuvent parfois, à force d'entraînement, se modeler un physique peu esthétique. Pratiquable à long-ueur d'année dans certaines villes. On peut nager avant de savoir marcher.

Ski et fond

Ce sport convient particulièrement à nos régions. L'air pur des montagnes est bienfaisant. Cependant, il réunit plusieurs inconvénients. Son prix est très élevé (400 fr. pour un équipement neuf). Il présente des dangers de cassures de membres. Le ski de fond, en revanche, ne coûte que 100 fr. Dès 4 à 5 ans.

Patinage

Le patinage artistique donne une maîtrise parfaite du corps. Mais il coûte très cher. Outre l'équipement (de 70 à 100 fr. pour les patins), il demande beaucoup de temps et un entraîneur qualifié. Particularité: ne se pratique pas toute l'année. Il faut débiter très jeune (5 à 7 ans) pour devenir champion.

Hockey sur glace

Sport viril, quelque peu brutal, il peut présenter quelques risques. Mais il développe, outre la camaraderie, les réflexes et les muscles des membres inférieurs. A déconseiller aux enfants faibles des chevilles. Prix: 250 fr. Age: 10 ans. Ne se pratique que pendant six mois.

Canoë et aviron

Sports de la même famille qui développent les facultés respiratoires et la force des membres supérieurs. Principal inconvénient: la déformation de la colonne vertébrale. On relève parfois également des difficultés dans les articulations des épaules. Ne coûte pratiquement rien. Se pratique dès 10 ans.

Judo

Comme tous les sports de défense, il développe une maîtrise parfaite de soi et d'excellents réflexes. Les dangers de cassures étant moindres dans l'enfance, il faut débiter très tôt (5 ans). Les risques demeurent cependant. Les points faibles sont: la colonne vertébrale, la nuque, les articulations. Prix: env. 100 fr.

Boxe

Si l'entraînement complet du boxeur est excellent pour le développement de chaque muscle, ce sport est à déconseiller à un enfant qui n'a pas atteint une certaine maturité physique. Les coups, notamment ceux portés à la tête, peuvent avoir des répercussions néfastes. Prix: 130 fr. Age: 15 ans.

Escrime

Sport noble, qui tend enfin à se démocratiser quelque peu. Il développe la maîtrise de soi, les réflexes, l'élégance et l'observation de l'adversaire. Il coûte moins cher que le ski (env. 250 fr.) pour l'équipement de base. Les concours sont relativement rares. Peut se pratiquer dès l'âge de 8 à 10 ans.

Haltérophilie

Ce sport, assez peu répandu, est cependant un excellent complément aux sports de saison. Il développe naturellement tous les muscles avec la même égalité, pour autant qu'il soit pratiqué intelligemment. Peut être dangereux pour la colonne vertébrale. Matériel à disposition dans les clubs. Dès 14 à 15 ans.

Gymnastique

Sport national, la gymnastique réunit passablement d'avantages et peu d'inconvénients. Il peut se pratiquer à tout âge et dans n'importe quelle condition. Il ne faut pas choisir trop tôt sa spécialité. Quelques risques d'accident. Attention au dos et à la colonne vertébrale. Dès 8 ans (engins: 12 ans).

Tennis

Sport de saison, qui n'est pas encore assez répandu chez nous, de par le manque d'installations. Il développe les réflexes et, particularité principale, un des deux bras plus que l'autre. Il est malheureusement relativement cher. 125 fr. pour l'équipement, auxquels il faut ajouter les cotisations. Dès 5 à 7 ans.

Cyclisme

Excellent pour le développement du système cardio-respiratoire, ce sport présente cependant quelques inconvénients. Il coûte cher (600 fr.) et est un réel danger pour la colonne vertébrale. Il convient fort bien comme complément au ski (cuisses très développées). Dès 14 à 15 ans.

Moto-cross

D'un genre un peu particulier, ce sport conviendra aux mordus de la mécanique, qui rêvent de Grand Prix. Très bonne base pour les futurs pilotes et également pour les simples automobilistes (maîtrise). Risques d'accident et de maladies pulmonaires (poussière). Coût relativement élevé. Dès 15 ans.

«l'Illustré»
par J.-R. Probst



Premier responsable de notre sécurité: le conducteur!

Des spécialistes et professionnels de toute nature et de formations diverses s'efforcent aujourd'hui de rendre routes et véhicules plus sûrs, disons «cum grano salis» immunisés contre l'accident! Cependant on perd souvent de vue que la sécurité commence — ou devrait commencer — par l'usager de la route! Bien entendu, on institue avec conviction, et dans les meilleures intentions du monde, des semaines de la circulation, éducatives et édifiantes, à commencer par les leçons de circulation données aux enfants dès les premières années d'école! Mais, en vérité cela suffit-il? Car on est encore loin d'avoir fait tout ce qu'il y avait à faire!

L'Association Suisse des Conducteurs Motorisés Abstinents (ASCA) s'efforce de combler une lacune et entreprend, avec l'appui de la Régie Fédérale des Alcools, une vaste action contre l'alcoolisme au volant, action concrétisée par la distribution de 250 000 élégants porte-clefs. Ces derniers sont censés rappeler constamment que le 0,0 pour mille demeure toujours sur nos routes le seuil de sécurité offrant le maximum de garanties. Présentés en français, en allemand et en italien, les porte-clefs, avec une inscription-slogan signalant les vertus du jus de pommes, attirent habilement l'attention sur le choix judicieux des boissons sans alcool, méritant une publicité toujours plus répandue.

Le porte-clefs 0,0 pour mille sera introduit dans le public gratuitement par un réseau de distributeurs. L'armée, à laquelle vont tous nos remerciements, s'est aussi engagée dans cette distribution: chaque soldat qui prend son service sur un véhicule militaire, rece-

dra un porte-clefs avec les instructions nécessaires. A la fin du cours, il pourra conserver ce gadget en souvenir de cette période de service, et à titre de rappel quotidien de seul taux d'alcool dans le sang, véritablement efficace et valable: le 0,0 pour mille.

Tous ceux qui désirent à leur tour distribuer ces porte-clefs (firmes, écoles, stations d'essence etc.) peuvent s'adresser au Secrétariat général de l'ASCA à Bienne, rue du Coteau 55. JN

Chalet-à-Gobet 1977, centre suisse du ski nordique

Lausanne deviendra, dès 1977, le véritable centre suisse du ski nordique, un «Macolin blanc». A cette date, le Chalet-à-Gobet sera sans doute le rendez-vous des fondeurs en hiver, des sauteurs été comme hiver, des patineurs et des hockeyeurs aussi. La Municipalité vient de rendre public un préavis demandant aux conseillers communaux de lui accorder un crédit de 1,7 million de francs pour l'étude préliminaire d'un vaste complexe sportif et hôtelier dont la construction pourrait débuter dans deux ans, au nord-ouest de l'Auberge du Chalet-à-Gobet, dans la plaine de Mauverny. L'ensemble des constructions — une patinoire couverte, un tremplin de saut, les installations de départ et les vestiaires de plusieurs circuits réservés au ski de fond, un hôtel-motel, les accès et divers aménagements — coûtera, selon une première estimation, 240 millions de francs.

Il y a une quinzaine d'années, un promoteur privé avait déjà eu l'ambition d'édifier, entre le Bois-Clos et les Vuargnes, un complexe sportif semblable de dimension plus modeste cependant. Il avait soumis son projet aux autorités lausannoises — le vallon de Mauverny est propriété de la commune — mais ces contacts n'avaient donné aucun fruit. La Municipalité reprend maintenant l'idée, avec cette fois un autre promoteur pour la partie hôtelière de la réalisation.

«Les compétitions de ski nordique et sa pratique par des amateurs, note le préavis de la Municipalité, attirent chaque année plus de spectateurs et de sportifs. (...) Dans cinq ans, l'équipement de la ville en patinoires sera notoirement insuffisant, aussi bien pour l'entraînement des équipes de hockey sur glace que pour le patinage de loisirs.» Le texte municipal affirme enfin que «l'équipement hôtelier de la région lausannoise, dans les vingt prochaines années, aura un besoin absolu d'établissements de grande capacité (...) L'implantation choisie, en pleine nature mais proche encore de la ville, ne pourra qu'attirer vers Lausanne une catégorie de touristes qui échappe actuellement à notre industrie hôtelière.»

Une antenne à 55 mètres

L'hôtel, composé d'éléments juxtaposés et disposés en gradins, aura une capacité de trois cents lits. Ce sera aussi un motel: deux petits bâtiments horizontaux et un garage souterrain seront construits devant la façade sud de l'hôtel proprement dit, dont l'élément le plus élevé sera surmonté d'un restaurant panoramique et d'une antenne, culminant à cinquante-cinq mètres. L'ensemble, dont le maître d'œuvre sera un groupe financier et une chaîne d'hôtels non encore officiellement connus, devrait coûter 180 millions.

Situé peu au nord de l'hôtel-motel, le tremplin de saut sera construit en matière plastique et pourra donc être utilisé hiver comme été. Les sauteurs accèderont à la plate-forme supérieure par un ascenseur dissimulé dans un pilier légèrement incliné. Des gradins, au bord

de la piste d'atterrissage, permettront à de nombreux spectateurs d'assister aux compétitions et aux entraînements. L'équipement des circuits de fond ne nécessitera que de petites constructions (vestiaires, douches, bar) et de faibles investissements.

Un voile de béton

La patinoire couverte sera en fait le pivot du complexe sportif. Construite sur une vaste esplanade, son toit sera fait d'un voile de béton circulaire, composé de douze éléments ancrés en douze endroits dans le sol. Elle ne pourra accueillir qu'un nombre relativement modeste de spectateurs: cinq mille environ. On prévoit d'ouvrir également pour eux et pour les patineurs un café-restaurant, qui occuperait un quart de la circonférence, à l'ouest.

La construction de l'ensemble des équipements sportifs et des accès devrait coûter quelque cent septante millions de francs. «Mais la commune de Lausanne n'aura pas à déboursier une pareille somme, nous a déclaré M. Jean-Pascal Delamuraz, directeur des Travaux. Nous bénéficierons d'une importante participation financière fédérale et cantonale, en raison de l'affectation d'une grande partie des constructions aux activités sportives. Nous toucherons également un subside élevé du Sport-Toto. Nous négocions en outre avec les promoteurs, qui devront eux aussi participer à l'édification du complexe sportif. Celui-ci ne sera-t-il pas en effet le principal atout de l'hôtel-motel?»

«Un seul élément haut»

La conception architecturale et urbanistique de l'ensemble satisfera-t-elle chacun? L'élément tour de l'hôtel, en particulier, n'aura peut-être pas que des partisans. «Nous attendons cette objection, dit M. Delamuraz. Mais nous pensons que dans les hauts de la ville, une construction haute est parfaitement acceptable, à condition, évidemment, que ce soit la seule. Plusieurs tours seraient intolérables au Chalet-à-Gobet. Nous ne les tolérons pas.»

Du côté des Amis de la nature pourrait aussi venir un fort contingent d'adversaires du projet. La construction de l'hôtel-motel nécessitera en effet l'abattage de nombreux arbres et produira une profonde trouée dans le Bois-Clos. Verra-t-on se créer un mouvement de défense qui pourrait s'appeler, par exemple, «Sauver Gobet» ou «Sauver le Chalet»?

«Feuille d'Avis de Lausanne»

Sans le sport, l'avenir de l'humanité serait en danger!

Peut-on prévoir l'avenir pour les sportifs? Pour l'an 2000 par exemple? Oui, affirment les savants de différentes disciplines, les spécialistes de la culture physique et des sports. Anatoli Korobkov, directeur de l'Institut de recherches de culture physique, docteur en médecine à Moscou, a présenté deux thèses consacrées aux problèmes de la physiologie de l'activité motrice de l'homme. «Il faut distinguer deux aspects du problème, dit-il. Le premier concerne le rôle du sport dans la vie de l'homme de l'an 2000 en général et le deuxième les records qu'il pourra établir à cette époque.»

Des savants ont calculé que, si vers le milieu du XIX^e siècle, 94 pour cent de toute l'énergie produite et consommée sur la terre étaient obtenus par la force musculaire de l'homme et des animaux domestiques, aujourd'hui la force musculaire n'en produit que 1 pour cent. Il est probable que, bien avant l'an 2000, cet unique pour cent sera pratiquement égal à zéro.

La menace de l'hypodynamie

«Si paradoxal que cela soit, la grandiose révolution scientifique et technique des dernières années se retourne aujourd'hui contre nous. L'hypodynamie, c'est-à-dire l'insuffisance d'activité motrice, est qualifiée à juste titre de «mal du siècle». Elle aboutit à une neurasthénie précoce, à l'obésité, à des maladies cardio-vasculaires, autrement dit à un dépérissement prématuré de l'organisme. De nos jours, déjà, le citadin se déplace peu, utilisant les divers moyens de transport: métro, automobiles, trolleybus, escaliers roulants, ascenseurs. On a même créé des trottoirs roulants. Si cela continue, les gens cesseront de marcher dans la rue. Il est difficile d'en prévoir les conséquences.

Le sport constitue l'unique moyen prophylactique sûr contre l'hypodynamie. Un nombre de plus en plus élevé de gens le comprennent aujourd'hui et, vers l'an 2000, le sport sera devenu pour l'homme une nécessité aussi naturelle que le sommeil. C'est encore un argument indiscutable en faveur du sport, nécessité vitale pour la société.

De plus, «vers l'an 2000», la moyenne de vie sera supérieure à 80 ans et parmi la multitude de facteurs dont dépend la solution du problème de la longévité, le sport n'occupe pas la dernière place, loin de là.

Vers le milieu des années trente, on avait établi un tableau des performances limites pouvant être réalisées par les athlètes. D'après l'auteur du tableau, l'entraîneur américain Hamilton, le record mondial du lancement de poids — 17 m 40 — du géant américain de 150 kg, Jack Torrens, était presque imbattable. Aujourd'hui, des centaines de sportifs lancent l'engin à plus de 17 m et ce, sans exercices préalables d'échauffement.

Il est douteux qu'au cours des premières années de l'après-guerre, un seul spécialiste ait pu imaginer les sommets fantastiques qu'atteindrait le plafond des records dans le plus proche avenir. Bien sûr, un tel essor est conditionné avant tout par l'impétueux progrès scientifique et technique dans tous les domaines de l'activité humaine.

Mais, quand on parle du progrès scientifique et technique dans le sport, il faut avoir en vue plusieurs aspects. Par exemple, ceux de l'équipement et des accessoires. Des pistes «rapides» en tartan ont été mises au point sur lesquelles — qu'on le veuille ou non — on court plus vite que sur la cendrée, ainsi que des javelots «Sandweek-Elit» ayant des propriétés aérodynamiques extrêmement élevées, des perches en fibre de verre, des marteaux en tungstène. Les accessoires seront sans cesse perfectionnés. C'est pourquoi il est extrêmement difficile de faire des pronostics dans certaines des spécialités de l'athlétisme. Où est la garantie qu'au cours des années les plus proches — sans parler du millénaire suivant — on ne créera pas un nouveau type de javelot permettant de le lancer bien au-delà des 100 m ou des perches en nouveaux matériaux synthétiques qui permettront de passer 8 à 10 mètres? En effet, les modèles actuels seront remplacés par de nouveaux modèles encore plus perfectionnés. Il est vrai que la course — que ce soit sur une piste en tartan ou sur une autre piste quelconque — ne sera jamais qu'une course. Il en est de même de la natation, de l'haltérophilie.

Le progrès dans le sport s'opérera en premier lieu dans le sens du perfectionnement du processus d'entraînement découlant directement des plus récentes découvertes scientifiques. Il est impossible d'imaginer une installation sportive de l'avenir sans piscine avec salle de massage hydraulique, chambre à vapeur, installations d'air conditionné, dispositifs à inertie, dispositifs gensométriques et autres.»

Quels seront les records au début du millénaire?

«Il y a cinq ans, au centre de calculs de l'Académie des sciences de l'URSS, on a «demandé» à un calculateur électronique de répondre à cette question. Il est vrai qu'on lui a d'abord soumis un problème plus facile: donner ses pronostics pour 1968. Les voici: 600 kg aux trois mouvements pour les haltérophiles de la catégorie des poids lourds et 2 m 31 au saut en hauteur. Dans les deux cas, la machine s'est trompée; les 600 kg n'ont été totalisés qu'un peu plus tard, à la limite des années 1969-1970. Quant au 2 m 31 en hauteur, personne n'a encore pu passer la barre à une telle hauteur.

Le calculateur a donné les pronostics suivants pour l'an 2000: 660 kg aux trois mouvements et 2 m 40 en hauteur. Cependant, il se peut qu'un hercule, ou même plusieurs, puisse totaliser 660 kg avant cette date, de sorte que pour l'an 2000, le total de 700 kg est plus

réaliste. A propos du second record possible, les savants sont plus optimistes que la machine.

Aujourd'hui, lors de l'établissement de leurs records, même les plus grands sportifs ne dépensent qu'une partie insignifiante des réserves de force (au sens étendu de ce mot) dont ils disposent en réalité; ce fait a été prouvé par les recherches scientifiques. Les réserves que recèle l'organisme humain ne sont pas encore totalement découvertes. De nombreuses énigmes se posent aux savants, des énigmes génétiques, sur la capacité de l'homme de régler son état psychique, les régimes de températures. Aujourd'hui sont soigneusement étudiés les processus énergétiques dans l'organisme, liés à d'énormes charges physiques, etc. Quand ces énigmes auront été résolues, les records, naturellement, dépasseront les espérances les plus téméraires.»

Par Roger Valde

«Courrier du Vignoble», Colombier

Ailleurs

Le Syndicat des professeurs d'éducation physique s'explique sur les nouvelles orientations sportives

La pédagogie doit rester prioritaire

Sport à l'école, sport hors de l'école: cette question éternellement débattue a resurgi l'été dernier avec plus de force que jamais du fait de l'échec des athlètes français aux championnats d'Europe.

Au début du mois de septembre dernier, M. Comiti, secrétaire d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, annonçait une nouvelle orientation dans l'organisation du sport en France. Constatant l'incapacité du système scolaire d'orienter l'éducation sportive, M. Comiti affirmait qu'il convenait de trouver des solutions en dehors de l'école.

Aménageant les horaires d'éducation physique dans le premier et le second cycle des établissements du second degré, le secrétariat d'Etat, tout en se défendant de vouloir donner aux clubs la priorité sur le sport à l'école, affirmait la nécessité de «faire participer les clubs, les écoles de sport, les associations sportives au développement de l'enseignement sportif».

Ces mesures appelaient des réactions, et notamment de la part des enseignants. Après les maîtres d'éducation physique, il paraissait opportun de faire connaître la position des professeurs d'éducation physique qui, au nombre de dix mille environ, sont regroupés dans le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), dirigé par des militants de la tendance Unité et Action, qui s'inspire des thèses du parti communiste au sein de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

La tendance assez répandue qui consiste à charger l'école de tous les maux dont souffre le sport crée une confusion à laquelle les professeurs d'éducation physique participent parfois à leur insu. Cette ambiguïté n'a pas échappé aux responsables du SNEP, qui souhaitent désormais bien marquer les limites de leur action et les impératifs de leur profession.

En raison du cadre dans lequel ils évoluent et de la qualification qui leur est reconnue, les professeurs d'éducation physique se considèrent comme faisant partie intégrante du corps des enseignants. Dès lors, il leur est loisible d'affirmer qu'ils n'ont pas vocation pour former des champions, pas plus qu'un professeur de mathématique n'a reçu pour mission de préparer des prix Nobel. Confié à des spécialistes, qu'il s'agisse d'une maîtrise ou d'une autre, les enfants bénéficient — tel est l'objectif — d'une éducation qui développe

leurs aptitudes. A chacun, ensuite, de s'enrichir de ses dons.

Le SNEP souhaite donc qu'on ne déplace pas les responsabilités. Bien que le sport de haut niveau, en tant qu'élément de culture, ne puisse le laisser indifférent, il estime que les professeurs d'éducation physique n'ont pas à assumer le «destin national» (même s'ils y participent) et que ce n'est pas vers eux qu'il faut se retourner lorsque les médailles font défaut.

Tout part de l'école

En revanche, les professeurs sont persuadés que sans un enseignement de qualité il n'y aura ni savant, ni chercheur, ni, en ce qui les concerne, sportif de haut niveau. Et c'est seulement en vertu de cet axiome qu'ils acceptent le principe selon lequel, en matière de sport, tout part de l'école.

La logique, dira le SNEP, veut alors que l'on mette en place les moyens d'assurer cette éducation physique dont l'enfant a autant besoin que d'éducation «intellectuelle». On ne s'étonnera donc pas de les entendre réclamer toujours plus d'enseignants en même temps que des installations adaptées.

Du rapport quantitatif maîtres-élèves dépend la qualité de l'enseignement. Le SNEP considère que l'adoption d'un plan décennal pourrait permettre d'assurer les cinq heures hebdomadaires d'éducation physique inscrites au programme depuis 1969 (actuellement, faute d'effectifs, on en est seulement à deux heures et demie).

L'équipe pédagogique

M. Comiti, qui se veut réaliste, doute que l'on puisse atteindre avant longtemps les cinq heures. C'est pourquoi il a opté pour un aménagement des horaires, en les fixant à leur moyenne hebdomadaire actuelle, et pour une utilisation du reliquat d'heures dans le secteur extra-scolaire. Le fait qu'il veuille nommer des professeurs d'éducation physique pour assurer la responsabilité des structures d'accueil hors de l'école lui paraît de nature à préserver la qualité de l'enseignement qui y sera dispensé.

Les professeurs ne sont, évidemment, pas de cet avis. La distinction entre l'éducation physique et l'initiation sportive leur semble quelque peu dépassée, l'une et l'autre étant devenues complémentaires. La classe reste pour eux le véritable centre d'éducation sportive. Ils affirment que toute pratique obligatoire doit relever de l'éducation nationale (ministère auquel ils souhaitent du reste être rattachés) et en aucun cas du secteur extra-scolaire, qui, lui, a d'autres missions telles que les loisirs et le sport de haute compétition.